

• (1415)

[Traduction]

L'ALPHABÉTISATION

LA NÉCESSITÉ D'UNE COLLABORATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE EN VUE D'ÉLIMINER L'ANALPHABÉTISME

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, les difficultés que connaissent les gens qui ne savent ni lire ni écrire diminuent leurs chances de trouver du travail, de gagner leur vie et de faire vivre leur famille et ne leur permettent pas de s'adapter à notre société complexe et en constante évolution et ils se sentent rejetés et indignes.

On pense qu'il y a entre quatre et cinq millions de Canadiens qui sont illettrés fonctionnels et qu'il y en a un million qui ne savent ni lire ni écrire. Ces malheureux se retrouvent surtout chez les femmes immigrantes, les autochtones et les pauvres.

Pour les illettrés, accomplir les tâches routinières comme faire les emplettes et reconnaître les produits à leurs étiquettes, aller à la banque et trouver son chemin, deviennent une aventure désespérante dans laquelle ils ne se lancent qu'à regret. Ce n'est pourtant pas une situation irrémédiable. Les Canadiens sont maintenant suffisamment conscients de la condition des illettrés puisque, dans un récent sondage, neuf personnes sur dix ont récemment qualifié de grave ou de très grave ce problème qui exige une attention immédiate.

Il est temps que le gouvernement fédéral, en collaboration avec les gouvernements provinciaux, les commissions scolaires, les centres de formation et les organisations syndicales, lance une campagne nationale d'alphabétisation pour libérer les illettrés de leur handicap. Nous avons la responsabilité d'accueillir ces Canadiens dans une société qui les a tenus trop longtemps à l'écart et de mettre leurs talents et leurs aspirations au service de l'édification d'un Canada meilleur et plus prospère.

* * *

[Français]

LES ARTS

LES CONCOURS DE MUSIQUE—LA COUPURE DE LA SUBVENTION—ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE RÉVISER SA DÉCISION

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, le 28 avril dernier, sept jours après le début des compétitions nationales des concours de musique du Canada, la ministre des Communications (M^{me} MacDonald) informait cette organisation bénévole et sans but lucratif que le gouvernement fédéral coupait la subvention à cet organisme de 100 000 \$. Cette coupure de subvention, juste au moment où commencent les auditions régionales dans les dix provinces du Canada et auxquelles participeront 3 000 jeunes Canadiens, est totalement inacceptable et met en péril la tenue de la finale nationale qui doit avoir lieu du 27 juin au 6 juillet.

Monsieur le Président, à cause de cette décision, les concours de musique du Canada ne seront plus en mesure d'aider les finalistes à défrayer une partie de leur transport pour venir participer à la finale nationale.

Questions orales

Je demande à la ministre des Communications de réviser cette décision qui affecte non seulement des milliers de participants de l'Atlantique au Pacifique, mais qui porte un dur coup à ceux et celles qui, au Canada, s'intéressent à la formation musicale classique des jeunes Canadiens et Canadiennes.

QUESTIONS ORALES

[Français]

L'ÉNERGIE

LE COÛT DU LITRE D'ESSENCE À TORONTO PAR RAPPORT À MONTRÉAL—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui, chaque jour, semble manifester son impuissance à régler les problèmes énergétiques du Canada.

Ce matin, une enquête publiée dans le journal *La Presse* faisait ressortir des statistiques inquiétantes en ce qui regarde le prix de l'essence au Canada, à Montréal et à Toronto.

Je demanderais au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources—qui s'est lavé les mains dans l'affaire de la fermeture de la Gulf, qui se lave les mains dans l'affaire de la Dome—s'il entend encore se laver les mains et laisser les multinationales du pétrole, y compris la société Petro-Canada, vendre le litre d'essence de 10c. à 11c. de plus à Montréal qu'à Toronto?

L'hon. Marcel Masse (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je n'ai pas l'intention de relever tous les points établis sur rien ou sur des illusions tels que ceux que mon collègue vient de formuler. Mais il doit savoir, lui, personnellement, ancien ministre des Finances du gouvernement du Québec, que dans la gestion des prix au Canada, les responsabilités sont partagées entre différentes autorités, entre les provinces et le gouvernement canadien et entre différents ministères.

Régulièrement les organismes en cause enquêtent sur ces mesures et, si les gens croient qu'ils sont lésés dans leurs droits, ces organismes sont prêts à apporter toute leur contribution.

LA POSSIBILITÉ POUR LES MULTINATIONALES DE FAIRE PAYER LE LITRE D'ESSENCE PLUS CHER À MONTRÉAL QU'À TORONTO—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, l'enquête qui a été publiée ce matin révèle que le prix du litre d'essence ordinaire à Montréal est de 52.8c., et à Toronto, de 41.7c.

Monsieur le Président, la réponse du ministre est inacceptable puisque le problème dépasse les frontières d'une seule province.

Je demanderais au ministre... Et qu'il ne vienne pas me dire que c'est la différence des taxes puisque: même en tenant compte des taxes provinciales, l'écart est de 5c. le litre d'essence. Je demande au ministre: Est-ce qu'il va laisser les multinationales appliquer deux poids deux mesures pour les automobilistes canadiens et demander de 5c. à 6c. de plus le litre d'essence aux automobilistes de Montréal par rapport à ceux de Toronto?